# REGLEMENT DE LA CONSULTATION CONCERNANT LA FOURNITURE ET LA LIVRAISON **DU PLAT PRINCIPAL ET SES GARNITURES** EN LIAISON FROIDE POUR LE SERVICE DE RESTAURATION TEMPORAIRE DU LYCEE POLYVALENT ARISTIDE BRIAND A GAP

**DU 30/03/2020 AU 04/07/2020**

Lycée Polyvalent Aristide Briand
20 Avenue Commandant Dumont
CS 50155
05007 GAP CEDEX
☎ 04 92 52 28 05

Pouvoir Adjudicateur
Madame la Proviseure du lycée Polyvalent Aristide Briand

**Comptable assignataire** :
Madame l'agent comptable du lycée Polyvalent Aristide Briand

Type de procédure : **Marché à procédure adaptée**

**Type de produit : Livraison de repas**

**Descriptif :** La présente consultation a pour objet la fourniture et la livraison en liaison froide de repas (plat principal chaud uniquement) pour le service de restauration temporaire du lycée Aristide Briand pendant les travaux de restructuration de sa cuisine engagée par la Région Sud jusqu'à la livraison des locaux.

**Critères d'attributions :**

- ✓ Qualité des produits : 40% (mode de fabrication des produits - traçabilité et origine des produits - Grammages adaptés GEMRCN 04 mai 2007 « Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition ») - propositions de deux plats principaux avec deux garnitures (issus de l'agriculture raisonnée ou bio si possible)
- ✓ Prix : 30%
- ✓ Expérience et renommée du fournisseur : 10%
- ✓ Délais et conditions de livraison : 10%
- ✓ Hygiène et conditionnement : 10%

**Article 1 – Étendue de la consultation**

Le présent marché lancé selon la procédure adaptée est soumis aux dispositions du code de la commande publique et notamment les articles L-1110-1 à L-2123-1.

**Article 2 – Conditions d'envoi et de remise des offres**

Chaque offre devra impérativement comprendre :

- ✓ Le règlement de la consultation signé
- ✓ le cahier des clauses particulières signé
- ✓ Un devis comprenant :

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales, parafiscales ou autres frappant obligatoirement la prestation ainsi que tous les frais afférents :

- aux denrées alimentaires
- aux frais de personnel
- aux frais de gestion et de fonctionnement
- au conditionnement, à l'emballage, au transport jusqu'au lieu de livraison
- aux divers services associés

Le prestataire détaillera dans son offre, tel que stipulé dans le règlement de consultation :

- le prix unitaire du repas
- le prix des variantes proposées
- le coût du transport

Le prestataire remettra un devis détaillé ainsi qu'un acte d'engagement (voir document joint)

- ✓ le cahier de grammage détaillé par catégorie de convive en application des recommandations du GEMRCN « Groupement d'Étude des Marchés en Restauration Collective et de Nutrition ».
- ✓ une grille type des menus
- ✓ la durée de validité des prix
- ✓ la formule de révision des prix
- ✓ information sur la société :
  - Copie extrait K BIS.
  - Structure de la société dans son activité restauration scolaire.
  - Structure rapprochée qui aura en charge la restauration du lycée.
  - Données financières sur la société : compte de bilans et de résultats des trois derniers exercices.
  - Listes des références comparables au restaurant du lycée avec le nom, les coordonnées, la qualité des interlocuteurs qualifiés.
  - Copie de quittances d'assurances prouvant que la société de restauration est à jour de ses cotisations, parfaitement couverte pour sa responsabilité civile et le niveau de couverture.
  - Certification de l'autorisation d'ouverture de la cuisine centrale par les services administratifs et de contrôle compétents.

**Article 3 – Calendrier**

- ✓ Date limite de réception : le lundi 10 février 2020 à 12h00
- ✓ Ouverture, analyse et classement des offres : le mardi 11 février 2020
- ✓ Réunion de la Commission d'appel d'offre : le jeudi 13 février 2020
- ✓ Publication de la société retenue à partir du vendredi 14 février 2020
- ✓ Début de la réalisation de la prestation restauration : le lundi 30 mars 2020 à 11h.

Les offres des candidats devront parvenir par voie dématérialisée, à déposer sur le site **aji.com** ou par mail à l'adresse suivante : Christine.Bosson@ac-aix-marseille.fr

Toute offre parvenue hors délai ne sera pas examinée.

**Article 4 – Choix du candidat**

- ✓ Ouverture, analyse et classement des offres à partir du mardi 11 février 2020
- ✓ Réunion de la Commission d'appel d'offre le jeudi 13 février 2020
- ✓ Publication du prestataire retenu à partir du vendredi 14 février 2020

**Article 5 – Signature du contrat**

La signature du contrat de gestion avec le prestataire retenu sera faite après la publication.

**Article 6 – Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui serait nécessaire au cours de l'étude, les candidats devront s'adresser à :

Lycée Polyvalent Aristide Briand
Service intendance
20 Avenue Commandant Dumont
CS 50155
05007 GAP CEDEX

Tel : 04 92 52 84 59
Christine.Bosson@ac-aix-marseille.fr

**Article 7 - ATTRIBUTION DU MARCHE**

La publication de l'avis d'attribution du marché sur le site vaudra notification du marché au candidat retenu.
Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les candidats.

**Prestataire :**
Date :
Nom :
Signature - cachet